



- Composition :** 250 g/kg de mandipropamide et 240 g/kg de zoxamide.
- Cible :** mildiou de la vigne.
- Dose :** 0,5 kg/ha.
- Nb d'application max :** 1/an
- Formulation :** Pépite® (WG).
- Phrases de risque :** H252 - H317 - H410 - EUH401.
- Stades d'applications :** entre les stades BBCH 13 et BBCH 85.
- DAR :** 21 jours.
- ZNT aquatique :** 20 m.
- DRE :** 48 heures.
- Emballages :** 0,75 kg, 4 kg et 8 kg.

Deux experts éprouvés contre le mildiou

	Mandipropamide	Zoxamide
Famille chimique	CAA (Mandélamides)	Benzamides
Groupe FRAC	40	22
Mode d'action	Inhibition de la synthèse des parois cellulaires <ul style="list-style-type: none">Inhibition de la germination des spores et de l'elongation du tube germinatif	Blocage de la division cellulaire <ul style="list-style-type: none">Blocage du développement des zoosporesInhibition de l'elongation du tube germinatif
Résistance	Connue, stabilisée <ul style="list-style-type: none">Recommandation de 2 applications maximum par an	Jamais détectée <ul style="list-style-type: none">Recommandation de 3 applications maximum par an
Biocinétique	Pénétrant, translaminaire 	Pénétrant Forte affinité pour les cires cuticulaires

Mandipropamide et zoxamide : Une complémentarité et une synergie unique

Une association qui offre :

- une efficacité optimale contre le mildiou avec une excellente tenue au lessivage.
- une meilleure gestion des résistances grâce à la stratégie de mélange.
Cette stratégie est reconnue comme la plus efficace pour éviter l'émergence et/ou l'augmentation de la fréquence de résistance à de rares exceptions près.

La stratégie mélange :

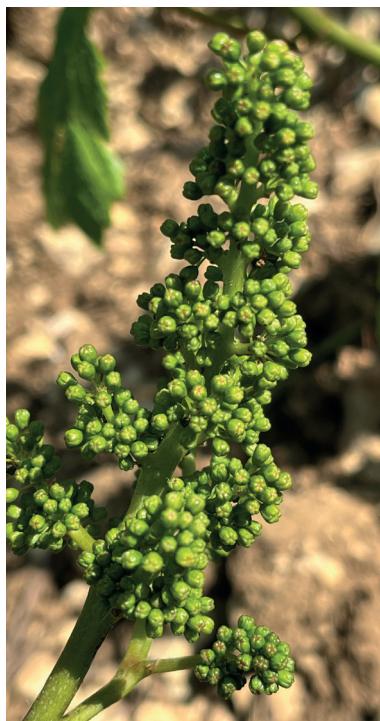
“Si une matière active du mélange ne contrôle pas le mildiou, l'autre présente au même moment et dans le même lieu, s'en chargera”.

Pour cela, il faut :

- ✓ Deux modes d'action différents.
- ✓ Des doses des 2 matières actives garantissant leurs efficacités.
- ✓ Des persistances d'actions proches et peu de différence sur la tenue au lessivage.
- ✓ Des biocinétiques similaires.



De plus, une étude* a mis en évidence une forte synergie entre les 2 matières actives pour contrôler le mildiou.



*Source : Étude réalisée par Staphyt sur des souches de mildiou présentant différents profils de sensibilité aux CAA.

LES AVANTAGES

1. L'équipier idéal pour construire des programmes de protection robustes.
2. Formulation Pépite® reconnue par les producteurs et facilement mélangeable.
3. Très bonne tenue au lessivage : deux matières actives de référence.
4. Une association très robuste sur grappe dès le stade boutons floraux séparés.

La formulation Pépite® et ses avantages



• Photo de Pépite.



• Pénétration et dispersion immédiate des granulés dans l'eau.



•



• Bouillie homogène : peu de produit résiduel dans l'emballage.

Préparation de la bouillie facilitée

- Coule comme un liquide.
- Excellentes compatibilités physiques.
- Rinçage facile de l'emballage.

Meilleure homogénéité de la bouillie

- Excellente dispersibilité.
- Pas de bouchage de filtre ou de buse.

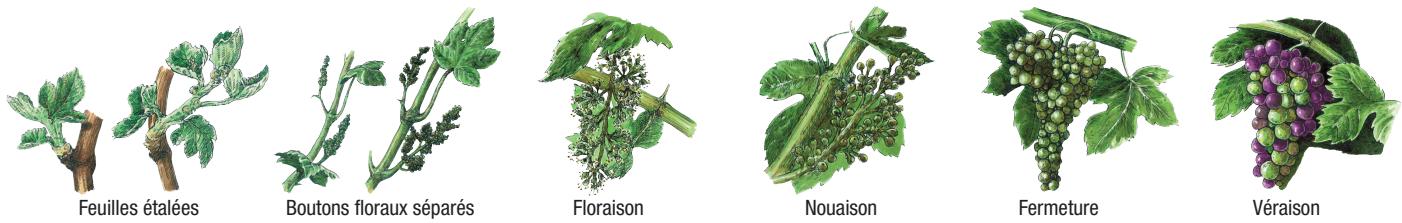
Contribue à une meilleure sécurité applicateur

- Peu ou pas de poussières.

Confort de transport et de stockage

- Ne craint pas le gel.
- Pas d'eau de formulation à transporter et à stocker.

Positionnement de AMPEXIO® dans les programmes de protection contre le mildiou



AMPEXIO®

0,5 kg/ha, en préventif, 1 application, en alternance avec d'autres familles chimiques

Attention - H252 - Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-corn. : FR 11 443 716 832.
Agrement MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

AMPEXIO® - AMM N° 2171119 - Composition : 250 g/kg mandipropamid * + 240 g/kg zoxamide ** - P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P407 Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes. P413 Stocker les quantités en vrac de plus de 1000 kg à une température ne dépassant pas 50°C. P501 Eliminer le contenu/recipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

* Marque enregistrée et ** substance active d'une société du groupe Syngenta. ** substance active de Gowan CIS.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le
numéro d'urgence Syngenta **0 800 803 264** Service & appels gratuits

syngenta.